

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 DECEMBRE 2021

COMPTE RENDU D'AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au conseil: 45

En exercice: 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 26 novembre 2021, s'est réuni le mardi 7 décembre à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Valérie COPIN, Christophe MOREL, Aline BOURDAIRE, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Nicole NUTINI, Muriel CHABERT, Pascal PELLEGRINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Serge PERCHERON, Alexandre GAIFFE, Laurence COSTE, Richard KISS, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Levanna CALATAYUD, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Nora Mekia ADDAD, Patrick ISNARD, Jean-Paul CAMERANO.

PART EN COURS DE SEANCE :

Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL (Prend part aux délibérations N°196 à N°218)

ABSENTS EXCUSES:

Monsieur Ali AMRANE Madame Marie-Madeleine GUALLINO Monsieur Franck BARBEY Madame Magali CONESA Madame Myriam LAZREUG Madame Alexane ISNARD

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE AVEC PROCURATION:

Madame Aline BOURDAIRE (Prend part aux délibérations N°235 à N°240)

ABSENT EXCUSE SANS PROCURATION:

Monsieur Stéphane CASSARINI

PROCURATION:

Madame Aline BOURDAIRE à Madame Valérie COPIN
Monsieur Ali AMRANE à Monsieur le Maire
Madame Marie-Madeleine GUALLINO à Madame Claude MASCARELLI
Monsieur Franck BARBEY à Madame Mélanie ZARRILLO
Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE
Madame Myriam LAZREUG à Jean-Paul CAMERANO
Madame Alexane ISNARD à Monsieur Patrick ISNARD
Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL à Madame Mékia Noura ADDAD

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal du la séance du 9 novembre 2021.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

2021 - 209 REQUALIFICATION DE L'ILOT ROUSTAN DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

2021 - 211 AVENANT AU BAIL EMPHYTEOTIQUE ANCIENNE CASERNE DE GENDARMERIE

Monsieur le Maire

2021 - 196

RAPPORTS D'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE EXERCICE 2020

Monsieur le Maire

 PRENDRE ACTE de la présentation des rapports annuels des établissements publics de coopération intercommunale.

2021 - 197 DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS COMPTES RENDUS ANNUELS D'ACTIVITE DES SERVICES DELEGUES

Monsieur le Maire

- PRENDRE acte des rapports suivants :
- La délégation du service public de distribution publique du gaz GrDF,
- La délégation du service public de distribution publique de l'électricité SDEG
- La délégation de service public du service de restauration scolaire et municipale SODEXO,
- La délégation de service public d'enlèvement, mise en fourrière et gardiennage de véhicules A.A.06
- La délégation de service public d'exploitation des parcs de stationnement Vinci Park (INDIGO)
 - ✓ La Foux.
 - ✓ Honoré Cresp,
 - ✓ Hôtel de Ville Cathédrale.
- La délégation de service public du Casino de Grasse CASINO VICTORIA
- La gestion et l'exploitation des parkings Notre-Dame-des-Fleurs/Martelly et La Roque REGIE DES PARKINGS GRASSOIS.

2021 - 198 EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET GESTION DECHETS MENAGERS RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2020

Monsieur le Maire

- PRENDRE acte de la présentation des Rapports Annuels sur le Prix et la Qualité du Service public 2020 suivants :
 - Le service public de l'eau potable,
 - Le service public de l'assainissement collectif,
 - Le service public de l'assainissement non collectif,
 - Le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

2021 - 199 SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT APPROBATION DES RAPPORTS DE GESTION ET DES MANDATAIRES SOCIAUX 2020

Monsieur le Maire

 APPROUVER les rapports de gestion et des mandataires sociaux de l'exercice 2020 de la SPL Pays de Grasse Développement.

Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour, 3 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, et 4 abstentions : Monsieur ISNARD (2 voix) et Monsieur CAMERANO (2 voix).

2021 - 200

SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT RENOUVELLEMENT URBAIN CONCESSION D'AMENAGEMENT DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITES A LA COLLECTIVITE 2020 VERSEMENT DE LA PARTICIPATION COMMUNALE 2022

Monsieur le Maire

- APPROUVER le compte rendu financier au 31/12/2020 présenté à la Ville, comportant le bilan d'un montant de 15 151 775 € HT, le plan de trésorerie actualisé faisant apparaître l'état des réalisations en recettes et dépenses, ainsi qu'une note de conjoncture sur les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'exercice écoulé
- APPROUVER la participation communale d'équilibre totale de 4 539 641 € HT et procéder au versement de la participation communale 2022 de 640 000 € au titre des opérations ANRU en investissement, conformément au bilan, compte d'exploitation et note de conjoncture fournis par la SPL Pays de Grasse Développement et procéder à son versement sur présentation des factures correspondantes
- DIRE que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2022
- AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à la présente délibération.

Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour, 3 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, et 4 abstentions : Monsieur ISNARD (2 voix) et Monsieur CAMERANO (2 voix).

2021 - 201 SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
RENOUVELLEMENT URBAIN
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITES A LA COLLECTIVITE EXERCICE 2020

Monsieur le Maire

- APPROUVER le compte rendu financier au 31/12/2020 présenté à la Ville, ainsi que le bilan actualisé pour un montant de 77,009 millions d'euros TTC ;
- APPROUVER la participation communale d'équilibre totale de 8,717 millions d'euros, conformément au bilan, compte d'exploitation et note de conjoncture fournis par la SPL Pays de Grasse Développement;
- AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à la présente délibération.

Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour, 7 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur ISNARD (2 voix) et Monsieur CAMERANO (2 voix).

2021 - 202 MODIFICATION ET CREATION EMPLOIS PERMANENTS MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS ET TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame Valérie COPIN

- APPROUVER les créations, suppressions et évolutions de postes ;
- DIRE que les crédits sont inscrits aux budgets 2021 et suivants ;
- APPROUVER les tableaux des emplois et des effectifs communaux.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 203 MISE EN ŒUVRE DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION ET ACTUALISATION DU REGLEMENT DE FORMATION APPROBATION

Madame Valérie COPIN

- APPROUVER la mise en œuvre du Compte Personnel d'Activité dans les conditions fixées par la présente délibération ;
- APPROUVER les dispositions du règlement intérieur.

2021 - 204 EVOLUTION DU TEMPS DE TRAVAIL MISE EN ŒUVRE

Madame Valérie COPIN

- ABROGER la délibération du Conseil Municipal du 14 janvier 2002 relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail ;
- INSTITUER la durée annuelle de travail à 1607 heures à compter du 1^{er} janvier 2022;
- APPROUVER les modalités du nouveau Cadre Général du Temps de Travail et autoriser son entrée en vigueur au 1er janvier 2022 ;
- ADOPTER l'ensemble des dispositions précisées par la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 40 voix pour et 4 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD et Monsieur de FONTMICHEL.

2021 - 205 RESSOURCES HUMAINES
MISE A DISPOSITION DU SERVICE PARC AUTOMOBILE ET DU SERVICE DE LA
COMMANDE PUBLIQUE AU PROFIT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
(CCAS)

Madame Valérie COPIN

- APPROUVER le principe de la mise à disposition du Service Parc automobile et du Service de la Commande publique de la ville de Grasse au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS);
- APPROUVER les termes de la convention de mise à disposition du Service Parc automobile de la ville de Grasse au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), annexée à la présente :
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer pour le compte de la Ville la convention relative au Service Parc automobile, ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente convention;
- APPROUVER les termes de la convention de mise à disposition du Service de la Commande Publique de la ville de Grasse au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), annexée à la présente;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer pour le compte de la Ville la Convention relative au Service de la Commande Publique, ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente convention.

MARCHE PUBLIC - PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES 2021 - 206 **DURANT LA PERIODE DE SEPTEMBRE A OCTOBRE 2021**

Madame Valérie COPIN

• PRENDRE CONNAISSANCE des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation relative aux marchés publics.

2021 - 207 RENOUVELLEMENT URBAIN

> OPERATION DE RENOVATION DES FACADES ET DES PORTES SUR LE SECTEUR SAUVEGARDE ET DES DEVANTURES COMMERCIALES SUR LA PLACE AUX AIRES

ET RUE JEAN OSSOLA

MODIFICATION DU PERIMETRE DES PORTES D'ENTREE

Monsieur Christophe MOREL

APPROUVER l'extension du périmètre du dispositif d'aides à la restauration des portes d'entrée d'immeuble à la totalité du boulevard du Jeu de Ballon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 43 voix pour et 1 voix contre : Monsieur CAMERANO.

2021 - 208 RENOUVELLEMENT URBAIN

> OPERATION DE RENOVATION DES FACADES ET DES PORTES SUR LE SECTEUR SAUVEGARDE ET DES DEVANTURES COMMERCIALES SUR LA PLACE AUX AIRES

ET RUE JEAN OSSOLA

VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES

Monsieur Christophe MOREL

• AUTORISER à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la ville

> Façade 32 rue Droite (façade côté 4 place aux Herbes) - 06130 GRASSE

Bénéficiaire : Copropriété 32 rue Droite

Syndic: Cabinet ROULLAND

Subvention totale façade : 12 132,00 €

DIRE que les montants précités seront imputés au budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 43 voix pour et 1 voix contre : Monsieur CAMERANO.

2021 - 209 RETIREE

2021 - 210 VENTE D'UNE MAISON A REHABILITER RUE DU JEU DE BOULES

Monsieur Christophe MOREL

- AUTORISER la vente de la partie A de la parcelle cadastrée Section DP n°81 telle que définie par le plan projet réalisé par Maître Vincent DELEFORGES, Géomètre-expert, d'une surface de 258m², au bénéfice de Monsieur Luc TISSOT ou toute société constituée par lui à cet effet, au prix de 161 700 euros net vendeur, avec pour condition suspensive l'obtention d'un permis de construire purgé de tous recours.
- AUTORISER Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir dans le cadre de cette cession.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 211 RETIREE

2021 - 212 BUDGET PRINCIPAL
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2

Madame Catherine BUTTY

- APPROUVER le projet de Décision Budgétaire Modificative n° 2 de la commune au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2021 et l'arrêter comme détaillé ci-dessus;
- AUTORISER Monsieur le Maire à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus :
- NOTIFIER la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour, 8 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur ISNARD (2 voix) et Monsieur CAMERANO (2 voix).

2021 - 213

BUDGET PRINCIPAL

AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT

AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Madame Catherine BUTTY

- AUTORISER Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites suivantes et selon la répartition indiquée ci-dessous :
 - Chapitre 20 « immobilisations incorporelles »
 - o Crédits ouverts au budget primitif 2021 : 359 739.09 €
 - o Limite des 25 % = 359 739.09 € * 25 % soit 89 934.77 €
 - Autorisation demandée : 89 934 € sur le compte 2031
 L'enveloppe sera consacrée notamment à des études d'aménagement à intervenir au premier trimestre 2022.

- Chapitre 204 « subventions d'équipements versées »
- Crédits ouverts au budget primitif 2021 : 605 935.21 €
- Limite des 25 % = 605 935.21€ * 25 % = 151 483.80 €
- Autorisation demandée : 151 483 € sur le compte 20422
 Ces crédits seront dédiés aux subventions aux particuliers dans le secteur sauvegardé pour les opérations achevées sur le premier trimestre 2022.
- Chapitre 21 « immobilisations corporelles »
- Crédits ouverts au budget primitif 2021 : 1 574 855.41 €
- o Limite des 25 % : 1 574 855.41 € * 25 % = 393 713.85 €
- Autorisation demandée : 393 713 € sur le compte 2188
 Enveloppe dédiée à l'acquisition de divers équipements sur le premier trimestre 2022
- Chapitre 23 « immobilisations en cours »
- o Crédits ouverts au budget primitif 2021 : 5 363 960.10 €
- Limite des 25 % : 5 363 960.10 € * 25 % = 1 340 990.03 €
- Autorisation demandée : 1 340 990 € sur le compte 2313
 Les travaux concernés seront ceux liés aux opérations de gros entretien des bâtiments, des voiries et réseaux réalisées sur le premier trimestre 2022.
- Chapitre 929 « équipements et locaux associatifs »
- o Crédits ouverts au budget primitif 2021 : 5 213 000.00 €
- o Limite des 25 %: 5 213 000.00 € * 25 % = 1 362 575.60 €
- Autorisation demandée : 1 362 575 € sur le compte 2313
 L'enveloppe sera consacrée à la construction et l'équipement de la Médiathèque du premier trimestre 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour, 8 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur ISNARD (2 voix) et Monsieur CAMERANO (2 voix).

2021 - 214 REPRISE ET CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUES AU TITRE DES EMPRUNTS COMPLEXES

Madame Catherine BUTTY

- ADOPTER la reprise d'une dotation initiale aux provisions pour risques sur emprunts à hauteur de 22 317,05 euros :
 - crédit du compte 7865 « reprises sur provisions pour risques et charges financiers » par le débit du compte 1521.
 - débit du compte 678 « autres charges exceptionnelles » par le crédit du compte 194.
- ADOPTER la constitution d'une provision pour risques sur emprunts à hauteur de 50 201,23 euros :
 - débit du compte 6865 « dotations aux provisions pour risques et charges financiers » par le crédit du compte 1521.
 - crédit du compte 7788 « produits exceptionnels divers » par le débit du compte 194.

2021 - 215 TRANSFERT DE LA COMPETENCE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT

Madame Catherine BUTTY

- APPROUVER le rapport de la CLECT joint en annexe ;
- APPROUVER l'échéancier permettant la régularisation de l'antériorité susvisé :
- NOTIFIER cette décision à Monsieur le représentant de l'Etat, Monsieur le Président de la CAPG et Monsieur le Président de la CLECT.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 216 BOURSES ELITES ADOPTION – ATTRIBUTION

Monsieur Gilles RONDONI

ATTRIBUER une bourse de : 800 € à NAKACHE Maryline
 ATTRIBUER une bourse de : 800 € à VIANO Allison
 ATTRIBUER une bourse de : 400 € à DEMIGHA Alexis
 ATTRIBUER une bourse de : 800 € à CARMONA Hugo
 ATTRIBUER une bourse de : 600 € à BOUSREZ Céline
 ATTRIBUER une bourse de : 300 € à BINET Tom

- DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2021.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 217 CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC CESSION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC AUX FINS D'EXPLOITATION DU RESTAURANT DENOMME ASPEN COUNTRY CLUB

Monsieur Gilles RONDONI

- APPROUVER le transfert de la convention d'occupation temporaire du domaine public aux fins d'exploitation d'un restaurant au sein de la base sportive de la Paoute à la société CHRISTOPHE CONCEPT et/ou à la société dédiée;
- AUTORISER Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune l'avenant modificatif actant le transfert de la convention ainsi que les éventuels autres avenants modificatifs dans la mesure où ces derniers ne viennent pas dénaturer la convention initiale.

2021 - 218 ARCHIVES COMMUNALES CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA PARTICIPATION DE LA VILLE DE GRASSE AU PORTAIL NATIONAL DES ARCHIVES

Monsieur Nicolas DOYEN

• AUTORISER Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec le Ministère de la Culture.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 219 RESEAUX ELECTRIQUES CONVENTIONS DE SERVITUDE POUR LE RENOUVELLEMENT DE LIGNE HAUTE TENSION AVENUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY

Madame Nicole NUTINI

- AUTORISER Enedis à réaliser les travaux nécessaires au renouvellement de la ligne haute tension cheminant avenue Antoine de Saint Exupéry;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer les quatre conventions de servitudes se rapportant auxdites installations avec le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité Enedis, sur les parcelles cadastrées section AR 0128, AO 0027;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout acte et tout document se rapportant à la servitude sur les parcelles cadastrées section AR 0128, AO 0027.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 220 CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AUX VACCINATIONS PUBLIQUES ANNEES 2022- 2024

Madame Nicole NUTINI

AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention et tout acte s'y rapportant.

2021 - 221 CANTINES SCOLAIRES RESTAURATION MUNICIPALE TARIFICATIONS POUR LES USAGERS

Madame Murièle CHABERT

• APPROUVER cette nouvelle grille tarifaire applicable au 1er janvier 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour, 8 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD (2 voix), Monsieur ISNARD (2 voix) et Monsieur CAMERANO (2 voix).

2021 - 222 VIE SCOLAIRE - INFORMATIQUE
NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONVENTION DE FINANCEMENT
VILLE DE GRASSE – ACADEMIE DE NICE

Madame Murièle CHABERT

 AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention de financement avec l'Académie de Nice accordant une subvention d'un montant de 41 821 € dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE).

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 223 BOURSES COMMUNALES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ATTRIBUTION

Madame Murièle CHABERT

- ADOPTER les modalités d'attribution ci-dessus définies :
- AUTORISER Monsieur le Maire à attribuer les bourses d'enseignement supérieur ;
- DIRE que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2022.

Annexe 1

Nom - Prénom	Niveau d'Etudes	Lieu d'Etudes	Montant Bourse 2021/2022
AUGERE Carolane	Licence en Droit 1 ^{ère} année	AIX EN PROVENCE	500 €
BENIDIR Safwane	POLYTECH Informatique 4ème année	SOPHIA ANTIPOLIS	650 €
CARLES Claire-Victoria	POLYTECH Informatique 4ème année	SOPHIA ANTIPOLIS	450 €
DAUVILLAIRE Jérôme	Master Philosophie 1ère année	PARIS	325 €
FOURNIÉ Lucas	Ecole des Mines Ingénieur 5ème année	NANCY	500 €
GAGEY Lucie	DN Métiers Arts Design Graphisme 2ème année	DRAP	650 €
HELENO SILVA Ricardo	Médecine 2ème année	NICE	450 €
MSEK Amel	BTS Etudes et réalisations d'agencement	GRASSE	650 €
PINI Enzo	Médecine 5ème année	NICE	650 €
PROST Eva	Médecine 1ère année	NICE	450 €
SALVATELLI Marie	Licence Gestion Management et Sc. Humaines	LYON	500 €
VINCON Rebecca	Ingénierie chimique 3 ^{ème} année	TOULOUSE	500 €
VINCON Roman	DUT Information communication 1ère année	MARSEILLE	500 €
TOTAL			6775€

2021 - 224 PARTICIPATION FINANCIERE DE LA VILLE AUX CLASSES "DECOUVERTE" 2022

Madame Murièle CHABERT

- APPROUVER la participation de 11.50 € par jour et par enfant aux séjours des classes "découverte";
- DIRE que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2022.

2021 - 225 CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT DES PSYCHOLOGUES SCOLAIRES

Madame Murièle CHABERT

- APPROUVER le montant de 3 660 € nécessaire au fonctionnement des 3 postes psychologues ;
- DIRE que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2022.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 226 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE D'ESCRAGNOLLES RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE

Madame Murièle CHABERT

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune d'ESCRAGNOLLES concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2021 / 2022 et suivantes;
- DIRE que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 227 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE TOURRETTES SUR LOUP RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE

Madame Murièle CHABERT

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de TOURRETTES SUR LOUP concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes;
- DIRE que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

2021 - 228 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE VALBONNE RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE

Madame Murièle CHABERT

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de VALBONNE concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2021 / 2022 et suivantes;
- DIRE que les crédits seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 229 COUT D'UN ELEVE GRASSOIS SCOLARISE HORS COMMUNE CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE DU ROURET

Madame Murièle CHABERT

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune du ROURET concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour les années scolaires 2021 / 2022 et suivantes;
- DIRE que les crédits seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 230 DEROGATION AU REPOS DOMINICAL AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire

 DONNER UN AVIS FAVORABLE à la suppression du repos dominical pour les 12 dimanches 2022 suivants :

<u>EQUIPEMENT DE LA PERSONNE</u>: Les 16 et 23 janvier 2022, les 10, 17, 24 et 31 juillet 2022, le 28 août 2022, le 4 septembre 2022, le 27 novembre 2022, les 4, 11 et 18 décembre 2022

EQUIPEMENT DE LA MAISON: les 16, 23 et 30 janvier, les 10 et 17 juillet 2022, le 4 septembre 2022, les 13, 20 et 27 novembre 2022, les 4, 11 et 18 décembre 2022.

<u>JOUETS ET ENFANTS</u>: le 16 janvier 2022; le 10 juillet 2022 ; les 16, 23 et 30 octobre 2022 ; les 6, 13, 20 et 27 novembre 2022; les 4, 11 et 18 décembre 2022

ANIMALERIE : les 16 et 23 janvier 2022, les 03 et 10 juillet 2022, le 28 août 2022, le 4 juillet 2022, les 20 et 27 novembre 2022, les 4, 11 et 18 décembre 2022.

MAGASINS POPULAIRES: les 16 et 23 janvier 2022; le 15 mai; les 3, 10, 17 et 24 juillet 2022, le 28 août 2022; le 4 septembre 2022; 4, 11 et 18 décembre 2022.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 231 COVID - COMMERCES EXONERATION DE LOYERS - MODIFICATION

Monsieur le Maire

- APPROUVER la remise gracieuse du Casino Victoria pour un montant de 12 300, 80 € et non pas de 12 402, 74 € pour la même période du 1^{er} avril 2021 au 18 mai 2021 conformément aux textes précités pour la période strictement limitée à leur fermeture administrative,
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de la présente affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 232 CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVANCES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2022

Monsieur Cyril DAUPHOUD

- APPROUVER le principe d'acomptes de subventions aux associations pour l'année 2022 ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions;
- AUTORISER le versement des acomptes mentionnés ci-dessous
 Imputation : Service Jeunesse

Art et Education (accueils de loisirs 3/6 ans et 6/12 ans)	25 000 €
- Harpèges Lieu d'accueil parents / enfants	5 000 €
- Harpèges (accueils de loisirs 6/12 ans et 12/17 ans)	50 000 €
- La Fermette de Plascassier (accueils de loisirs 3/6 ans, 6/11 ans et 11/17 ans)	72 000 €
- Loisirs Education Art (accueils de loisirs 3/6 ans, 6/11 ans)	100 000€
,	

- Loisirs Education Culture « Les Aspres »	76 000 €
et « Magagnosc »	
(accueils de loisirs 3/6 ans et 6/14 ans + séjours de vacances)	
- Loisirs Education Culture	40 000 €
(Multi accueil 1/3 ans)	
- Planète Sciences Méditerranée	15 000 €
(accueils de loisirs 6/12 ans + séjours)	

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 233 DEVELOPPEMENT DURABLE PLAN DE MOBILITE DE L'ADMINISTRATION DE LA VILLE DE GRASSE INSTAURATION D'UN FORFAIT MOBILITES DURABLES ET AUGMENTATION DE LA PRIME TRANSPORTS

Madame Anne-Marie DUVAL

- INSTAURER le Forfait Mobilités Durables ;
- APPROUVER les conditions et les modalités d'application du FMD ainsi que les éventuelles modifications à intervenir dictées par les évolutions législatives et/ou réglementaires;
- AUGMENTER la participation de la ville de Grasse à la Prime Transports;
- APPROUVER les modalités d'application décrites.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 234 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES ACCEPTATION D'UN MECENAT DE MME BERNADETTE CLOT-GOUDARD

Madame Dominique BOURRET

- APPROUVER les termes de la convention de mécénat en nature concernant l'œuvre et le document appartenant à Madame Bernadette CLOT-GOUDARD;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2021 - 235 RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022 REMUNERATION

Madame Mélanie ZARRILLO

APPROUVER le mode de rémunération des agents recenseurs.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 236 RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE GRASSE ET LA POSTE SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LES AGENCES POSTALES COMMUNALES DE PLASCASSIER ET DES ASPRES

Madame Mélanie ZARRILLO

- APPROUVER les termes des conventions des agences postales de Plascassier et des Aspres ;
- AUTORISER Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions ainsi que les éventuels avenants dans la mesure où ces derniers ne viennent pas dénaturer les conventions initiales,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 237 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EXERCICE BUDGETAIRE 2022 AVANCES

Madame Annie OGGERO-MAIRE

- AUTORISER le versement d'avances sur subvention de fonctionnement à certaines associations ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote pour les subventions qui les concernent.

2021 - 238 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS EXERCICE 2021

Madame Annie OGGERO-MAIRE

- AUTORISER le versement d'une subvention exceptionnelle pour un montant de 1 000 €;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention correspondante pour l'association bénéficiant de la subvention ;
- DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2021.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

2021 - 239 CITE REVES ATTRIBUTION DES BOURSES AUX LAUREATS

Madame Lévanna CALATAYUD

- APPROUVER les actions ci-dessous :
 - -« 4L Médical » proposé par Louis TABOUELLE, pour une action humanitaire. Montant attribué : 2 000€,
 - -« Fennec en 4L », proposé par **Ceylan BOUGIE**, pour une action humanitaire. Montant attribué : 3 000€,
 - -« Young Sound System festival », proposé par Lucas LEONE, pour la réalisation d'un concert. Montant attribué : 2 000€,
 - -« Un numéro à perdre la tête », proposé par Guillaume GAROT, pour la réalisation d'un numéro d'illusion avec participation du public. Montant attribué : 3 000 €.
 - -« Une Grassoise à Séoul», proposé par Inès BURGEAT, pour la réalisation d'un projet culturel en Corée. Montant attribué: 1 200 €,
 - -« Nouvelles Pousses au Cambodge », proposé par **Cécilia BŒUF**, pour une action humanitaire. Montant attribué : **2 000 €**,
- VOTER les subventions ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions avec les lauréats;
- DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2022;
- AUTORISER le versement de la bourse aux lauréats sus indiqués.

2021 – 240 ACQUISITION D'UNE LICENCE IV AUPRES DE MONSIEUR MARIO MARINO

- APPROUVER le principe d'acquisition de la licence de débit de boissons à consommer sur place de 4e catégorie appartenant à Monsieur Mario MARINO pour un montant de 20.000€.
- AUTORISER Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents à intervenir dans cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte.

Grasse le 7 décembre 2021,

A M.

Le Maire,

Jérôme VIAUD

Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse